

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-341

Maison d'Accueil Spécialisée du Fief Joly - Etablissements
Publics Sociaux et Médico-sociaux - Election des représentants
de la Ville de Niort - modification

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction du Secrétariat Général

**Maison d'Accueil Spécialisée du Fief Joly -
Etablissements Publics Sociaux et Médico-sociaux -
Election des représentants de la Ville de Niort -
modification**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'article L.2131-33 du code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Vu les articles L.315-10 et R.315-11 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 11 avril 2014, portant désignation de 6 conseillers municipaux pour siéger au Conseil d'administration de la Maison d'Accueil Spécialisée du Fief Joly. Une seule liste de 6 noms avait été proposée et ont été élus : Jacqueline LEFEBVRE (*Présidente déléguée*), Elisabeth BEAUVAIS, Yvonne VACKER, Jacques ARTHUR, Fabrice DESCAMPS, Alain PIVETEAU ;

Vu la demande de Monsieur Jacques ARTHUR de ne plus siéger au Conseil d'administration de la MAS du Fief Joly;

Il convient aujourd'hui de désigner un nouveau représentant pour remplacer Monsieur Jacques ARTHUR et de procéder à une nouvelle élection.

En vertu de l'article R.315-11 du code de l'action sociale et des familles, les représentants de la commune sont élus par le Conseil municipal au scrutin secret, à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN pour remplacer Monsieur Jacques ARTHUR pour siéger au Conseil d'Administration de la MAS du Fief Joly.

Il a été procédé à cette désignation sans vote ainsi que le permet l'article L.121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, un seul nom ayant été déposé et il en a été donné lecture par le Maire.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ